

2D-DOC



Date de facture 02/01/2026
N° de facture 11016998990126
Remise à Zéro 01/02/2026
Fin d'engagement Date échue
N° de compte client 6531597
N° de ligne 09 86 07 00 49
Référence PTO AX-1084-0918

LE SALON
MME MARIANNE SERPE
20 AVENUE DE LA REPUBLIQUE
46130 BIARS SUR CERE

Bonjour, voici votre facture du 2 janvier 2026

	€ HT	€ TTC(*)
Montant prélevé le 14 janvier 2026		44,99
Vos services fournis par votre opérateur	37,49	44,99
Vos abonnements, forfaits et options	37,49	44,99
Vos communications (du 02/12 au 01/01)	0,00	0,00
Montant de la facture soumis à TVA	37,49	44,99
TVA 20,00 % payée sur les débits		7,50
Montant hors TVA soumis à une TVA à 20,00 %		37,49

(*) Les montants unitaires sont arrondis, leur somme peut différer du montant total.

Aucun escompte ne sera appliqué en cas de paiement anticipé.

Tout retard de paiement entraîne l'application d'une pénalité égale à 3 fois le taux de l'intérêt légal et une indemnité forfaitaire de frais de recouvrement de 40 € ainsi que tout complément sur justification.

Le présent document ne constitue pas une facture au sens fiscal du terme.

Vous serez prélevé sur votre compte bancaire avec comme Référence Unique de Mandat (RUM) : BTGAC02QEOW95



Utilisateur de la ligne MARIANNE SERPE	Numéro de la ligne 09 86 07 00 49	Annexe de la facture 11016998990126
Adresse de la ligne : 20 AVENUE DE LA REPUBLIQUE 46130 BIARS-SUR-CERE		

	%TVA	€ HT	€ TTC(*)
Vos services fournis par votre opérateur		37,49	44,99
Vos abonnements, forfaits et options			44,99
Pour le mois à venir (du 02/01 au 01/02)			
· Bbox Pro fibre (du 02/01 au 01/02)	20,00	34,99	41,99
· Bbox - location équipement (du 02/01 au 01/02)	20,00	2,50	3,00
· Option renvoi d'appels Pro inclus (du 02/01 au 01/02)			inclus
Vos communications (du 02/12 au 01/01)			0,00
décomptées de vos forfaits			
· 00:17:49 de Téléphonie illimitée	20,00	0,00	0,00

(*)Les montants TTC sont arrondis, leur somme peut différer de celle reprise sur la facture.

Total pour cette ligne

44,99

Utilisateur de la ligne
MARIANNE SERPE
Numéro de ligne
09 86 07 00 49



Détail de votre facture du 2 janvier 2026

Vos services fournis par votre opérateur

Vos communications

décomptées de vos forfaits

décomptées de vos forfaits							0,00
Date	Heure	Numéro Appelé	Durée Réelle hh:mm:ss	Durée Facturée hh:mm:ss	Pays Visité Pays Appelé		Coût € TTC*
03/12	10:12:57	+33607781978	00:00:08	00:00:08	France France		0,000
03/12	10:14:01	+33651128881	00:00:52	00:00:52	France France		0,000
03/12	10:15:24	+33607781978	00:00:08	00:00:08	France France		0,000
05/12	09:56:26	+33684162190	00:01:51	00:01:51	France France		0,000
05/12	09:59:10	+33660239667	00:04:08	00:04:08	France France		0,000
09/12	10:18:11	+33678227032	00:01:49	00:01:49	France France		0,000
17/12	11:22:57	+33625483378	00:00:16	00:00:16	France France		0,000
17/12	11:23:39	+33625483378	00:05:14	00:05:14	France France		0,000
20/12	08:50:00	+33622738052	00:02:27	00:02:27	France France		0,000
24/12	09:22:24	+33645808826	00:00:44	00:00:44	France France		0,000
26/12	12:55:31	+33645808826	00:00:12	00:00:12	France France		0,000
Total de vos consommations							0,00

Tout est bien rangé dans cette facture

On récapitule ce qu'elle peut contenir ?

1 Vos services fournis par votre opérateur bien sûr

Vos abonnements, forfaits et options

C'est-à-dire votre forfait mensuel ainsi que ses options, remises déjà déduites.

Vos communications

Là, il s'agit uniquement des communications hors-forfait (ex. : appels vers ou depuis l'international, SMS, MMS et Internet mobile au-delà du forfait...).

Vos autres services et produits

Ici, on regroupe les frais ou achats ponctuels (recharges Internet mobile, vidéos à la demande, mise en service de ligne Bbox, frais de rejet de paiement ou de résiliation...).

Montant prélevé le 23 avril 2021		11,49
1	Vos services fournis par votre opérateur	0,00
	Vos abonnements, forfaits et options	0,00
	Vos communications (du 09/03 au 08/04)	0,00
	Vos autres services et produits	0,00
2	Vos services fournis par des tiers	0,00
	Vos services ponctuels	0,00
	Vos autres services de tiers (**)	3,49
3	Vos abonnements	3,49
	Mensualités de votre facilité de paiement pour votre équipement	8,00



Une facture détaillée avec les 10 chiffres des numéros de téléphone ?

Vous pouvez choisir l'option dans votre Espace Client et même demander vos précédentes factures avec un relevé à 10 chiffres.

2 Vos services de tiers

Les tiers, ce sont d'autres fournisseurs

Donc cela peut concerner des appels vers des numéros spéciaux ou courts, des appels ou SMS de vote ou de jeu TV, des achats de crédits de jeu, des services en ligne Internet+ et SMS+ (jeux, services de vidéo, sonneries, services de rencontre...).

Bon à savoir : toutes les coordonnées de ces fournisseurs de services sont sur le site surmafacture.fr

3 Des équipements à régler

Mensualité de votre facilité de paiement pour votre équipement

Ici, cela concerne un mobile acheté chez Bouygues Telecom et payé en plusieurs fois, en plus de votre forfait.

Avec l'app, maîtrisez vos dépenses

Sur l'appli Espace Client, vous pouvez, partout et tout le temps :

- Suivre votre consommation en temps réel,
- prévoir des alertes automatiques en cas de hors forfait sur les mobiles,
- bloquer un forfait pour éviter les dépassements de type numéros spéciaux, VOD, etc.,
- gérer vos achats ponctuels.

Pour télécharger l'appli Espace Client, il suffit de flasher ce code ci-dessous.



Votre Espace Client est aussi sur bouyguetelecom.fr, rubrique "Mon Compte".

Si vous avez encore des interrogations, on vous accompagne [ici](#)

Adresse : Bouygues Telecom - Service Client TSA 59013 - 60643 Chantilly Cedex

Par téléphone : Au 1064 du lundi au samedi de 8h à 20h. Depuis un mobile, appel gratuit puis mise en relation décomptée du forfait ou depuis un poste fixe, prix d'un appel local. Pour connaître l'ensemble de nos tarifs, rendez-vous sur bouyguetelecom.fr rubrique "Tarifs et conditions".

Il résulte des dispositions de l'article 256, I du CGI que le versement d'une somme d'un débiteur à son créancier ne peut être regardé comme la contrepartie d'une prestation de service entrant dans le champ de la TVA qu'à la condition qu'il existe un lien direct entre ce versement et une prestation individualisable.